

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Madame, Monsieur,
Vous venez de recevoir le matériel nécessaire à votre vote et je vous remercie d'en accuser réception en signant cette feuille dans le carnet de liaison de votre enfant.

Chacun des 2 parents est électeur, c'est pourquoi le matériel de vote a été remis à l'un et à l'autre des parents. Lorsqu'un enfant ne vit pas avec un de ses parents, le matériel de vote est adressé à l'autre parent si l'adresse figure dans le dossier ou lorsque celui-ci s'est manifesté auprès de l'école.

Les élections se dérouleront le :

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 de 8 h 10 à 12h 10

Pour l'école de St Germain sur Avre dans la classe de Mme Leterme

Ces élections désigneront les 8 représentants au conseil d'école, organe délibératif de l'établissement et des suppléants.

Voter, c'est montrer votre attachement au bon fonctionnement de l'établissement .

Afin de permettre la plus large participation des parents,
il vous est proposé 3 façons différentes de voter :



- ⇒ Le vote direct, vendredi 13 octobre 2017 dans chaque école
- ⇒ **Le plus facile: Votre enfant remet votre vote auprès de son enseignant à partir du lundi 9 octobre.** Attention cependant à bien suivre les instructions (page suivante) sous peine de nullité de vote.
- ⇒ Le vote par correspondance (page suivante)

Le bulletin de vote (la liste des candidats) ne doit pas comporter **ni surcharge ni rature** pour être valide.

Attention Les familles qui ont des enfants à l'école de Courdemanche et à l'école de St Germain S/Avre voteront 2 fois .

Elles vont donc recevoir du matériel de vote pour l'école de Courdemanche et du matériel pour l'école de St Germain S:Avre.

Ne pas se tromper d'enveloppe.

Signature parents:

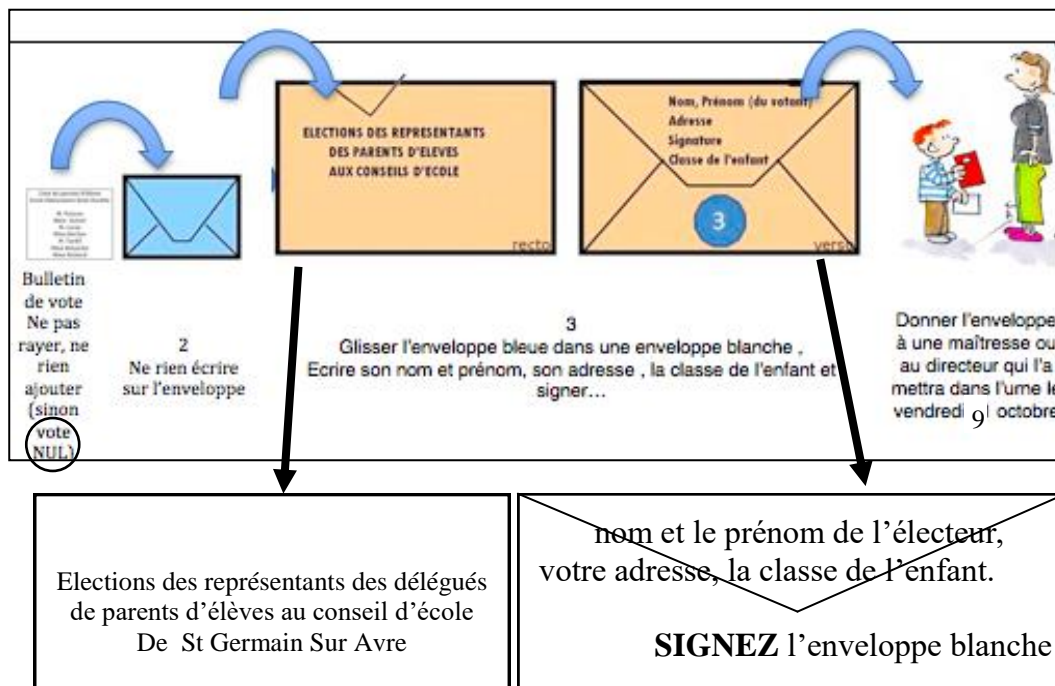
DE PREFERENCE

☞ **VOTE REMIS A L'ENSEIGNANT DE VOTRE ENFANT**
☞ **et VOTE PAR CORRESPONDANCE**



Chaque parent dispose d'un bulletin de vote et de 2 enveloppes :
1 enveloppe blanche et 1 enveloppe de couleur.

La liste des candidats (feuille jointe) est insérée dans **l'enveloppe de couleur**, anonyme.



Les plis peuvent être aussi distribués par la poste, dûment affranchis et adressés à :

Elections des délégués des parents d'élèves
Au conseil d'école de St Germain S/Avre
8 Route du Mesnil 27320 St Germain sur Avre